

L'innovation en agriculture

Déclaration du groupe CGT

Le groupe CGT considère que les nombreuses réécritures de ce projet d'avis, les débats intenses qui les ont accompagnées ont mis en évidence des désaccords qui n'ont pas été dépassés.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il est nécessaire de prendre en compte les efforts déployés par certains conseillers de la section qui ont contribué sur bien des points à imposer des réajustements salutaires ayant permis de rendre cet avis moins unilatéral qu'au départ du processus d'élaboration.

Pour exemple, nous partageons la préconisation pointant les défis prioritaires importants à relever grâce à l'innovation, et celle portant une attention particulière à la réduction, à l'évaluation des impacts négatifs de certains modes de production et au développement des services écosystémiques.

Cependant, des désaccords persistent.

Nous constatons que les enjeux de la recherche fondamentale sont peu développés et même dévalorisés et ne sont pas repris dans les préconisations.

La recherche appliquée est abordée à plusieurs reprises en pointant le fait qu'elle répond à des intérêts particuliers et privés. Mais si la dimension d'intérêt général a été rajoutée, qu'en est-il d'une maîtrise nationale des enjeux territoriaux ? En soi, associer toutes les parties prenantes à la finalité d'une recherche peut être concevable à partir du moment où il est posé qu'elle doit contribuer au progrès de l'humanité et qu'elle permet aux chercheurs eux-mêmes de pouvoir s'exprimer.

Il est regrettable que la question du principe de précaution pourtant essentiel n'ait pas été dès le départ posé comme élément central et ne fasse pas l'objet d'une préconisation en tant que telle dans un contexte où aujourd'hui beaucoup de décisions restent assujetties à des intérêts privés. L'incertitude scientifique notamment, si minime soit-elle, doit conduire à exercer le principe de précaution.

En termes d'innovation sociale et organisationnelle, affirmer vouloir favoriser l'implication des salariés dans l'entreprise quand, dans le même temps, leur sont retirées toutes possibilités d'interventions, n'est-ce pas quelque peu démagogique ?

La préconisation qui entérine la fusion à marche forcée de l'INRA et de l'IRSTEA est socialement et économiquement contre-productive. Cette soi-disant « mutualisation » aboutira à des pertes d'emplois, à une modification des missions fondamentales de ces instituts et au démantèlement de la recherche publique. Solidaire des salariés concernés qui se sont opposés majoritairement à cette fusion, nous tenons à réaffirmer ici notre opposition complète à cette mesure.

Enfin, en ne s'opposant pas frontalement à la brevetabilité du vivant, qui signifie la confiscation du patrimoine génétique mondial par quelques entreprises, le CESE ne participe pas, au niveau d'ambition affichée, à la sauvegarde de l'avenir de la planète et de la biodiversité.

Pour l'ensemble de ces raisons, le groupe CGT s'est abstenu.